

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/07/2024 - 10150 - 1990 B 00381 - 378 339 063 - PATISSERIE PASQUIER
CERQUEUX

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

La version numérique de ce document a une valeur juridique probante complète, sa re-matérialisation sur papier n'est pas nécessaire.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

S.A.S. PATISserie PASQUIER CERQUEUX

*Société par Actions Simplifiée
au capital de 16.428.038 €*

*Route de la Loge
49360 LES CERQUEUX*

Exercice clos le 31 décembre 2023
Rapport sur les comptes annuels



— AUDIT —

Laurence BESSON

Isabelle MARTIN

Anthony PEREZ

Emmanuelle SCHIER

Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Immeuble Patio Lab
20 rue Victor Schœlcher – CS 80106 – 44101 NANTES CEDEX
Tel. : 02.51.12.12.49 – E-mail : nantes-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associé Unique de la société S.A.S. PATISSERIE PASQUIER CERQUEUX,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. PATISSERIE PASQUIER CERQUEUX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 71.588.958 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés pour être ramenés à leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables – Participations et autres titres » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

La société comptabilise ses stocks et en-cours de production selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables – Stocks et En-cours » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société S.A.S. PATISSERIE PASQUIER CERQUEUX, décrite dans la note « Règles et méthodes comptables – Stocks et En-cours » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes,

Signé numériquement

Pour **TGS France Audit**,
Commissaire aux Comptes
Laurence BESSON

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	196 643	193 341	3 302	7 174
Fonds commercial	3 552 062	202 757	3 349 305	3 349 305
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	276 378	30 987	245 391	255 896
Constructions	20 045 471	15 873 728	4 171 742	4 377 833
Installations techniques, matériel, outillage	57 619 747	36 059 791	21 559 956	22 393 422
Autres immobilisations corporelles	506 527	481 535	24 992	58 262
Immobilisations en cours	509 482		509 482	1 068 544
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	71 588 958		71 588 958	61 088 958
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	154 295 267	52 842 140	101 453 127	92 599 394
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	2 958 925	81 770	2 877 155	3 097 148
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 819 313	65 349	2 753 964	2 982 469
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	16 907		16 907	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	11 841 603		11 841 603	10 354 705
Autres créances	1 513 994		1 513 994	2 481 140
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	364 154		364 154	84 121
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	64 366		64 366	57 131
ACTIF CIRCULANT	19 579 263	147 119	19 432 144	19 056 713
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	173 874 531	52 989 259	120 885 271	111 656 107

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 16 428 038)	16 428 038	5 916 938
Primes d'émission, de fusion, d'apport	24 081 086	24 081 086
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	591 694	591 694
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	17 695 003	22 948 492
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-338 420	-2 933 121
Subventions d'investissement	2 536 472	2 750 488
Provisions réglementées	19 190 698	17 045 451
CAPITAUX PROPRES	80 184 572	70 401 028
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	27 884 946	28 992 078
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 278 504	8 757 429
Dettes fiscales et sociales	3 084 389	2 740 900
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	262 832	532 678
Autres dettes	190 028	231 994
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	40 700 699	41 255 079
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	120 885 271	111 656 107

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	83 235 498	5 988 464	89 223 962	81 171 877
Production vendue de services	409 331		409 331	554 568
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	83 644 830	5 988 464	89 633 294	81 726 445
Production stockée			-250 265	445 723
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			237 362	16 314
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 934 598	1 609 988
Autres produits			37 236	21 512
PRODUITS D'EXPLOITATION			91 592 224	83 819 982
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			61 679 806	57 856 495
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			221 111	-462 324
Autres achats et charges externes			13 673 916	11 403 090
Impôts, taxes et versements assimilés			760 929	823 723
Salaires et traitements			9 699 054	9 698 882
Charges sociales			3 249 620	3 200 316
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			2 730 325	2 532 713
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			147 119	169 998
Dotations aux provisions				
Autres charges			180 490	219 746
CHARGES D'EXPLOITATION			92 342 370	85 442 640
RESULTAT D'EXPLOITATION			-750 146	-1 622 658
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			33 148	146 622
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			2 400 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			728	19
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2 400 728	19
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			737 868	344 070
Différences négatives de change			4 533	5 234
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			742 401	349 305
RESULTAT FINANCIER			1 658 327	-349 286
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			941 329	-1 825 322

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 816	67 312
Produits exceptionnels sur opérations en capital	214 016	49 576
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 040 287	744 349
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 282 119	861 237
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 683	2 195
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 091
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	3 185 535	3 185 644
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 202 218	3 192 930
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 920 099	-2 331 693
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	206 617	-55 176
Impôts sur les bénéfices	-846 967	-1 168 717
TOTAL DES PRODUITS	95 308 220	84 827 860
TOTAL DES CHARGES	95 646 640	87 760 981
BENEFICE OU PERTE	-338 420	-2 933 121

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
PATISSERIE PASQUIER VRON	4 551 761	100	22 000 000		78 658 814
80 120 VRON	23 011 158		22 000 000		3 805 201
PATISSERIE PASQUIER SAINT VALERY	1 500 000	100	31 955 158		74 994 316
76 440 SAINT VALERY EN CAUX	9 371 882		31 955 158		4 264 323
PATISSERIE PASQUIER ETOILE	12 666 400	100	17 632 800		82 721 470
26 800 ETOILE SUR RHONE	-11 640 407		17 632 800		-3 070 068
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
GIE PASQUIER	11 000	9,1	1 000		661 135 381
49 360 LES CERQUEUX			1 000		1 436 293
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Annexes

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 120 885 271 € et au compte de résultat de -338 420 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

FAITS MARQUANTS

Néant.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Nous vous informons qu'aucun événement important, pouvant remettre en cause la continuité d'exploitation de notre société, n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

Les comptes sociaux de Pâtisserie Pasquier Cerqueux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2014-03 relatif au PCG). Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les règles relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs définies respectivement par les règlements 2002-10 et 2004-06 du comité de la réglementation comptable en vigueur sont appliquées comme suit :

- Logiciels : 3 ans linéaire
- Constructions : 30 ans linéaire
- Agencement des constructions : 15 ans linéaire
- Matériels et outillages : 15 ans linéaire
- Autres immobilisations : 3 à 5 ans Linéaire ou dégressif

S'agissant de matériels et outillages et des bâtiments uniquement industriels, la valeur résiduelle estimée est nulle.

Fiscalement le matériel industriel est amorti sur des durées d'usage fiscal. L'écart entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique est constaté en amortissement dérogatoire.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

FONDS DE COMMERCE

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée ne font pas l'objet d'un amortissement.

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par exercice. Pour les besoins des tests de dépréciation, les fonds commerciaux sont affectés aux groupes d'actifs auxquels ils appartiennent. La valeur nette comptable du groupe d'actifs est comparée à sa valeur actuelle, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Ceux-ci correspondent à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute des titres de participation est le coût historique d'acquisition. La société a opté pour l'inscription en charges des frais d'acquisition sur les titres de participation. Ces titres de participation font le cas échéant l'objet d'une dépréciation lorsqu'à la clôture de l'exercice la valeur d'inventaire apparaît inférieure à la valeur comptable.

STOCKS et EN-COURS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production comprenant un coût moyen des matières premières calculé sur l'exercice.

D'autre part, ces éléments ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédent la date de clôture de l'exercice. Les pertes latentes résultant de cette conversion ont entraîné la constitution d'une provision pour perte de change.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ACHATS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

EVALUATION DES INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux actualisation : 4,06 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : Entre 62 ans et 64 ans selon l'année de naissance
- Table de rotation du personnel : entre 5 et 19 % selon l'âge

La société a souscrit une assurance couvrant pour partie le paiement des indemnités de fin de carrière. Cette souscription a pour conséquence de mutualiser l'engagement de versements de capitaux de fin de carrière en contrepartie de versements de cotisations annuelles.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

FISCALITE ET INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} janvier 2008, les sociétés Brioche Pasquier Cerqueux, Brioche Pasquier Charancieu, Brioche Pasquier Etoile, Brioche Pasquier Aubigny, Pâtisserie Pasquier Cerqueux, Pâtisserie Pasquier Vron, Pâtisserie Pasquier Etoile, Pâtisserie Pasquier Saint Valéry, Biscotte Pasquier, et depuis le 1^{er} janvier 2013, les sociétés Pasquier Exploitation, Pasquier Exploitation Bis et Pasquier International sont fiscalement intégrées, conformément aux dispositions de l'article 223 A du CGI.

Les sociétés filiales supportent et comptabilisent une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leurs propres résultats si elles étaient imposées séparément.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les économies d'impôt pouvant résulter du régime sont traitées de la façon suivante :

- Celles imputables aux déficits des filiales sont immédiatement réallouées par la société mère à chaque filiale déficitaire ayant contribué à la réalisation de l'économie et considérées comme des gains définitifs de cette société si les filiales concernées n'étaient pas en mesure d'imputer leurs propres déficits dans les délais fiscaux.
- Celles résultant des ajustements apportés au résultat d'ensemble du groupe sont acquises à la société mère et affectent son résultat pour autant qu'elles soient définitives.
- Celles résultant de l'utilisation des crédits d'impôts qui n'auraient pu être utilisés en l'absence d'intégration sont définitivement acquises à la société mère.

La société est soumise au taux d'impôt sur les sociétés au taux de droit commun de 25%.

INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 812 231		
Terrains	271 450		4 928
Dont composants			
Constructions sur sol propre	9 371 298		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	10 318 784		355 479
Install. techniques, matériel et outillage ind.	56 477 824		1 410 013
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	540 760		8 213
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 068 544		1 211 233
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 048 661		2 989 866
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	61 088 958		10 500 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	61 088 958		10 500 000
TOTAL GENERAL	142 949 849		13 489 866

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		63 525	3 748 705	
Terrains			276 378	
Constructions sur sol propre			9 371 298	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		91	10 674 172	
Installations techn., matériel et outillages ind.		268 090	57 619 747	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		42 446	506 527	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	1 643 121	127 175	509 482	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 643 121	437 801	78 957 604	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			71 588 958	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			71 588 958	
TOTAL GENERAL	1 643 121	501 327	154 295 267	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	252 995	3 872	63 525	193 341
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	252 995	3 872	63 525	193 341
Terrains	15 554	15 433		30 987
Constructions sur sol propre	8 316 389	258 164		8 574 553
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	6 995 861	303 315		7 299 175
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 084 402	2 108 058	132 669	36 059 791
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	482 498	41 483	42 446	481 535
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 894 704	2 726 453	175 115	52 446 041
TOTAL GENERAL	50 147 698	2 730 325	238 641	52 639 383

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis. Fonds Cial Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre	1 445			205 219			-203 774
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.	3 109 801	4 328		4 676	4 570	783 579	2 321 304
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.	3 111 246	4 328		209 895	4 570	783 579	2 117 530
Acquis. titre							
TOTAL	3 111 246	4 328		209 895	4 570	783 579	2 117 530

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix	470 535	69 961	42 243	498 253
Amortissements dérogatoires	16 574 915	3 115 574	998 044	18 692 445
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	17 045 451	3 185 535	1 040 287	19 190 698
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles	202 757			202 757
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	169 998	147 119	169 998	147 119
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	372 755	147 119	169 998	349 876
TOTAL GENERAL	17 418 206	3 332 654	1 210 285	19 540 575
Dotations et reprises d'exploitation		147 119	169 998	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		3 185 535	1 040 287	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	11 841 603	11 841 603	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 991	2 991	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	17 412	17 412	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	320 982	320 982	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	151 200	151 200	
Groupe et associés	880 115	880 115	
Débiteurs divers	141 294	141 294	
Charges constatées d'avance	64 366	64 366	
TOTAL GENERAL	13 419 963	13 419 963	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	27 884 946	27 884 946		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 278 504	9 278 504		
Personnel et comptes rattachés	1 983 358	1 983 358		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	997 692	997 692		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	103 338	103 338		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	262 832	262 832		
Groupe et associés				
Autres dettes	190 028	190 028		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	40 700 699	40 700 699		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		70 401 028
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		70 401 028
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		10 511 100
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves	5 253 489	
Variations des subventions d'investissement	214 016	
Variations des provisions réglementées		2 145 248
Autres variations		
Résultat de l'exercice	-2 933 121	-338 420
SOLDE		9 783 544
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		80 184 572

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
PASQUIER BP 12 49 360 LES CERQUEUX	SAS	2 065 522	100,00 %

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
DEGREVEMENTS IMPÔTS ET TAXES	27 816	77170
QUOTE PART DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	40 784	77700
QUOTE PART DE CEE	173 232	77726
REPRISES SUR PROVISIONS AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	998 044	78725
REPRISES SUR PROVISIONS POUR HAUSSE DE PRIX	42 243	78730
TOTAL	1 282 119	

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
4181000000	CLTS FACT.A ETABLIR	68 750,62		68 750,62
4181017000	CLTS FACT.A ETABLIR BPR	24 597,02	14 522,66	10 074,36
4181018000	CLTS FACT.A ETABLIR BPIT	16 868,80	22 500,00	-5 631,20
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		110 216,44	37 022,66	73 193,78
AUTRES CREANCES				
4098000000	FRS RRR A RECEVOIR	423,86		423,86
4387000000	ORGANISMES SOCIAUX PROD A RECE	17 412,01		17 412,01
4487000000	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR		2 019,36	-2 019,36
TOTAL AUTRES CREANCES		17 835,87	2 019,36	15 816,51
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		128 052,31	39 042,02	89 010,29

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPtes RATTACH				
4080000000	FOURNISSEURS FACT.NON PARV	356 173,32	325 819,24	30 354,08
4080010000	FRS FACT. NON PARV. BPCX	258 440,75	116 050,58	142 390,17
4080011000	FRS FACT.NON PARV.PPET	-7 493,07	-5 450,30	-2 042,77
4080016000	FRS FACT.NON PARV.BPI	1 018,18		1 018,18
4080060000	FRS FACT.NON PARV.PPVR	-57 399,43	-51 281,44	-6 117,99
4080080000	FRS FACT.NON PARV.PPSV	-45 172,46	-35 190,79	-9 981,67
4080097000	FRS FACT.NON PARV.GIE	80 135,90	71 900,74	8 235,16
4080099000	FRS FACT NON PARV PAS	11 333,10		11 333,10
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPtes RATTACH		597 036,29	421 848,03	175 188,26
AUTRES DETTES				
4198820000	CLTS AV.A ETABLIR BPCX		2 690,00	-2 690,00
TOTAL AUTRES DETTES			2 690,00	-2 690,00
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
4282000000	DETTES PROV.CONGES A PAYER	708 875,17	728 258,99	-19 383,82
4282300000	PROV. POUR COMPTE EPARGNE TPS	25 738,22	21 036,71	4 701,51
4282400000	PROV. POUR PRIME PRECARITE	12 863,74	34 827,30	-21 963,56
4284000000	PROVISIONS P/PARTICIPATION	206 617,35		206 617,35
4286000000	PROVISION POUR PRIME CAP	335 076,91	340 770,67	-5 693,76
4286100000	COMPTEURS ANNUALISATION	72 800,16	21 227,04	51 573,12
4286900000	COMPTEUR REPOS COMPENSATEUR	25 951,62	30 315,79	-4 364,17
4382000000	CHARGES A P SOC / CP	230 329,54	235 168,94	-4 839,40
4382300000	CHARGES A P SOC / CET	8 362,93	6 793,16	1 569,77
4386000000	AUTRES CHARGES A PAYER	108 049,01	68 154,13	39 894,88
4386100000	CHARGES A P SOC / ANNUALIS	23 654,41	6 854,62	16 799,79
4386400000	CHARGES A P SOC / PRIME PRECAR	4 179,72	11 246,41	-7 066,69
4386500000	CHARGES A P C3S	141 559,62	128 093,00	13 466,62
4386700000	CHARGES A P SOC / REPOS COMPEN	8 432,27	9 789,56	-1 357,29
4482000000	CHARGES A P FISC / CP	20 670,80	21 927,88	-1 257,08
4482300000	CHARGES A P FISC / CET	750,53	633,42	117,11
4486000000	ETAT - CHARGES A PAYER	5 279,30	10 830,30	-5 551,00
4486100000	CHARGES A P FISC /ANNUALIS	2 122,85	639,15	1 483,70
4486400000	CHARGES A P FISC / PRIME PRECA	375,11	1 048,65	-673,54
4486600000	CHARGES A P FISC / REPOS COMPE	756,75	912,81	-156,06
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		1 942 446,01	1 678 528,53	263 917,48
TOTAL CHARGES A PAYER		2 539 482,30	2 103 066,56	436 415,74

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
4860000000	CHARGES COMPTABILIS. D'AVANCE	64 366,00	57 131,00	7 235,00
TOTAL		64 366,00	57 131,00	7 235,00

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	5 916 938	10 511 100		15,3
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	941 329	-450 918	1 392 247
Résultat exceptionnel à court terme	-1 920 099	-396 049	-1 524 050
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-206 617		-206 617
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-1 185 387	-846 967	-338 420



tgs FRANCE
— AUDIT —

INDEMNITES FIN DE CARRIERE

A la clôture de l'exercice en cours, le passif social lié aux Indemnités Fin de Carrière est estimé à 730 050 €.

Nous avons couvert ce passif auprès d'un organisme externe à hauteur de 558 830 €.

PÂTISSERIE PASQUIER CERQUEUX

S.A.S.U au capital de 16.428.038 €

Siège social : Route de la Loge - 49360 LES CERQUEUX

Immatriculée au R.C.S :

ANGERS B 378 339 063

*Certifié conforme
à l'original*

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 14 juin 2024 à 9h00

Monsieur Etienne PASQUIER, représentant la société PASQUIER SAS, dont le siège social est situé BP 12, 49360 LES CERQUEUX, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social, soit 1.073.728 actions, de 15,30 € chacune, constate que ce jour le 14 juin 2024 à 9 heures, au siège social de PASQUIER SAS, la société TGS FRANCE AUDIT, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée, est absente.

L'Associé unique déclare avoir à sa disposition :

- un exemplaire des statuts de la Société
- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes et le récépissé postal
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2023
- le rapport de gestion du Président, le rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos à cette date
- le texte des projets de résolutions

L'Associé unique déclare en outre que les documents et renseignements prescrits par les dispositions en vigueur et qu'il énumère, ont été tenus à sa disposition au siège social dans le délai légal.

L'Associé unique rappelle l'ordre du jour :

- **Rapport de gestion du Président et rapport général du Commissaire aux Comptes sur les Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023**
- **Approbation desdits comptes et conventions**
- **Affectation des résultats**
- -----
- **Questions diverses**
- **Pouvoirs à conférer**

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes, il décide de prendre les décisions suivantes correspondant à cet ordre du jour.

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES
--

L'Associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un déficit net comptable de -338.419,69 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

L'Associé unique donne en conséquence au Président de la société quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE**TROISIEME DECISION - AFFECTATION DES RESULTATS**

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice se traduisant par un déficit net comptable de l'exercice arrêté à -338.419,69 euros ainsi qu'il suit :

-Au compte « Autres Réserves » : -338.419,69 euros

Le compte de « Autres Réserves » se trouvera ainsi rapporté à 17 356 583,29 euros.

QUATRIEME DECISION - DIVIDENDES

L'Associé unique décide prélever sur le compte « Autres Réserves » à titre de dividendes : 6.200.000,00 euros.

Le compte de « Autres Réserves » se trouvera ainsi rapporté à 11 156 583,29 euros.

Le dividende brut revenant à chacune des 1.073.728 actions se trouvera ainsi fixé à 5,75 euros. Ce dividende sera mis en paiement le jour de l'Assemblée Générale.

Il est pris acte que les dividendes mis en distribution seront, éligibles à la réfaction de 40 % mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts. Il est toutefois rappelé que la possibilité de pratiquer effectivement la réfaction susvisée est fonction de la situation du bénéficiaire des revenus et du régime d'imposition qui lui est applicable.

L'Associé unique prend acte que les dividendes annuels distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos en :	Revenus distribués en euros	Montant éligible en euros à l'abattement de 40%	Montant non éligible en euros à l'abattement de 40%
2020	0	0	0
2021	0	0	0
2022	2.320.368,00	2.320.368,00	0

CINQUIEME DECISION – DEMISSION ET REMPLACEMENT DU PRESIDENT
--

SIXIEME DECISION – POUVOIRS

L'Associé unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales consécutives.

De tout ce que dessus, l'Associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé unique